

## Compte-rendu cellule COVID-19 IRP-Gouvernement

Suite à l'annonce de deux cas positifs en Nouvelle-Calédonie au coronavirus COVID-19, le gouvernement du Territoire, sous la présidence de Madame Champmoreau, membre en charge de l'éducation, a réunis les représentants du personnel éducatif du primaire et du secondaire, le jeudi 19 mars 2020.

Cette rencontre était surtout un relais des décisions prises par les autorités compétentes avec certains éclaircissements selon les questions des représentants des personnels. Ainsi nous fut expliqué l'annonce de la fermeture des établissements le jeudi 19 mars au soir, qui devait permettre aux élèves internes de préparer leurs retours et aux parents n'ayant pas eu l'information de fermeture mercredi soir, au moment de la découverte des cas de coronavirus, de se préparer au mieux dans la sécurité et la sérénité ; la mise en place d'une forme de rapatriement des jeunes scolarisés sur la Grande Terre vers les îles, et des personnels éducatifs travaillant aux îles vers la Grande Terre jusqu'à samedi minuit pour que chacun puisse rejoindre leur famille ; et l'importance du service public.

Le Vice-recteur a insisté sur l'importance de notre solidarité et de notre conscience professionnelle tout en nous rappelant qu'à chaque crise historique, l'école a su y faire face en développant des innovations pédagogiques.

Dans le cas de la continuité pédagogique, le primaire et le secondaire sont gérés de façons différentes car dépendant d'autorité compétente différentes : Ainsi pour les collèges et lycées, l'autonomie complète est donnée aux chefs d'établissements dans sa mise en place, ceci pour permettre une adaptation au plus près des réalités des jeunes. La priorité étant la sécurité sanitaire de la population, **aucune pression ne doit se faire sentir sur le personnel éducatif, ni sur les parents, ni sur les élèves**. La combinaison des plateformes numériques et de "pochettes papiers" peuvent voir le jour. L'important étant de maintenir un lien scolaire avec les jeunes et leurs familles avec tous les canaux usuels connus par l'ensemble des partenaires. Les établissements scolaires restent ouverts aux personnels pour alimenter cette continuité et **une permanence devrait être mise en place par des professeurs volontaires**.

L'Office des Postes et de Télécommunication (OPT) a déjà prévu, sur demande du Vice-rectorat, des espaces serveurs supplémentaires pour pallier aux nombreuses connexions internet sur la plateforme Envole (ENT). Un accès illimité en 3G-4G, pour des élèves recensés, sur les sites et plateformes éducatives durant les quatorze jours de confinement est en cours de négociation.

Enfin, pour permettre aux services de santé et aux professions prioritaires dans la gestion de crise sanitaire actuelle de réaliser au mieux leurs professions, les établissements seront ouverts dès lundi aux enfants de ces personnels. Les consignes sont claires tout comme nos attentes vis-à-vis de la sécurité du personnel enseignant : des groupes de maximum dix élèves, des rotations de personnels **volontaires** en demi-journée, un dispositif identifié afin

de respecter les consignes de la DPASS pour lutter contre la propagation du COVID-19 dans chaque établissement recevant des jeunes, etc.

Pour le moment, le gouvernement se pose en défaveur d'une modification du calendrier scolaire et espère un retour à la normal au plus vite.

Les questions juridiques concernant les votes au conseil d'administration, des conseils pédagogiques, des commissions éducatives, etc. devraient avoir leur réponse dans la journée de vendredi selon les services du vice-rectorat.

D'autres points n'ont pu être abordés au vu de l'urgence de cette mise en place et de l'enchaînement des réunions de crise, mais qui nous l'espérons, seront entendus lors de la prochaine réunion la semaine prochaine.

A.V.